

# CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN CONNAISSANCES JURIDIQUES POUR TRADUCTEUR·TRICE·S ET INTERPRÈTES JURÉ·E·S

Se former tout au long de la vie  
*Le savoir progresse, vous aussi...*



## OBJECTIFS

**Acquérir les connaissances juridiques nécessaires en vue de l'inscription au registre du SPF des traducteur·trice·s et interprètes juré·e·s**

Vous souhaitez vous inscrire au registre national des traducteur·trice·s et interprètes juré·e·s du SPF Justice ?

L'Université de Liège organise à votre intention un certificat en connaissances juridiques, requis par le SPF Justice en vue de l'inscription à ce registre. La formation est conforme à l'arrêté royal du 30 mars 2018. Elle est dispensée conjointement par des professeur·e·s de la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie, de la filière Traduction/Interprétation (Faculté de Philosophie et Lettres) et par des expert·e·s du terrain.

Au terme de la formation, le/la participant·e sera capable :

- de faire face à la plupart des situations de travail en contexte juridique ;
- de mettre son savoir-faire professionnel général au service des instances judiciaires, administratives et apparentées ;
- d'être conscient·e des impératifs d'impartialité, de fidélité et de concision liés à son travail ;
- de fournir aux services requérants une prestation conforme, efficace et immédiatement utile.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation comporte 48 heures de cours (10 crédits ECTS) réparties en 3 modules :

- Module de droit (24h) ;
- Module de traduction et interprétation (20h) ;
- Module de déontologie (4h).

**Le programme complet de la formation est disponible sur :**  
[www.programmes.uliege.be/info/connaissances-juridiques-traducteurs](http://www.programmes.uliege.be/info/connaissances-juridiques-traducteurs)

## ÉVALUATION

Les savoirs et compétences de chacun des trois modules sont évalués dans le cadre d'un examen écrit qui a lieu dans le courant du mois de janvier (pour les cours d'octobre à décembre) ou juin (pour les cours de février à mai).

Conformément à l'arrêté royal du 30 mars 2018, les participant-e-s doivent suivre au minimum 80% des cours.

Le SPF Justice pourra accorder une dispense pour certains cours à toute personne attestant de ses connaissances en la matière.

## À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Le certificat en connaissances juridiques pour traducteur-trice-s ou interprètes juré-e-s s'adresse à tou-te-s les professionnel-le-s inscrit-e-s provisoirement au registre national du SPF Justice et à toutes les personnes qui souhaitent accéder à ce registre.

## CONDITIONS D'ACCÈS

### ► CONDITIONS D'ADMISSION

1. Fournir la preuve d'inscription provisoire au registre des traducteur-trice-s ou interprètes.  
OU
2. Être titulaire d'un master en traduction ou interprétation.  
OU
3. Soumettre un dossier de Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) – selon la jurisprudence, le candidat doit avoir au moins 3 années d'expérience professionnelle et avoir fait au moins deux années d'études supérieures.

### ► COÛT DE LA FORMATION

Les frais d'inscription s'élèvent à 580€.

Nombre d'inscriptions minimum requis : 25 personnes.

## INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTION

### ► ORGANISATION DE LA FORMATION

- › Deux sessions par an sont prévues (d'octobre à décembre ou de février à mai).
- › La formation s'étend sur huit semaines, à horaire décalé.
- › Les cours se donneront en présentiel rue de Pitteurs, mais il sera également possible de les suivre à distance (synchrone).

### ► INSCRIPTION

Via [traduction.juree@uliege.be](mailto:traduction.juree@uliege.be) sur la base d'un CV + preuve de l'inscription provisoire au registre des traducteur-trice-s ou interprètes du SPF ou copie d'un diplôme de master en traduction ou interprétation ou dossier de Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE).

## CONTACT

Pour toute information complémentaire sur le contenu et l'organisation de la formation :

Secrétariat du certificat

Madame Sabrina DEWAR

[traduction.juree@uliege.be](mailto:traduction.juree@uliege.be)

**Département de Langues modernes  
Faculté de Philosophie et Lettres**

Rue de Pitteurs, 20  
4020 Liège

+32 (0)4 366 91 71

 **LIÈGE université  
Philosophie & Lettres**

En collaboration avec la Faculté de Droit,  
de Science politique et de Criminologie